

Ba 27. Feb. 73-17

M. U...

p.B.75.21.(10). - IN/mü

Berne, le 27 février 1973

KRIGELIN

Note

pour Monsieur le Conseiller fédéral Celio

(pour information en vue de la séance du Conseil fédéral du 28 février 1973).

*Vu. tout à fait avec point de vue Thalman
compris point 6.
1.3.73
P.F.*

12. MRZ 73

Incident du Boeing des lignes commerciales libyennes (21.2.1973)

1. Événement

Comme l'on sait un avion des lignes commerciales libyennes a été abattu le 21 février dernier par la chasse israélienne au-dessus du Sinai, occupé par Israël depuis juin 1967. 106 passagers et membres d'équipage ont perdu la vie lors de cet incident.

2. Réactions dans le monde

Autriche - déclaration du Ministre des affaires étrangères (annexe 1)

Belgique - communiqué du Gouvernement

Grande-Bretagne - message de condoléances du Ministre des affaires étrangères

Pays-Bas - communiqué du Gouvernement (annexe 2)

République fédérale d'Allemagne - communiqué du Gouvernement

Vatican - message du Pape au président Khadafi

ONU - déclaration du Secrétaire général (annexe 3)

3. Attitude de la Suisse

Nous avons envoyé des instructions à l'Ambassade de Suisse à Tripoli (annexe 4). De son côté, notre Ambassadeur en Egypte a de sa propre initiative envoyé une communication au Ministre des affaires étrangères (annexe 5).

4. Nous ne croyons pas devoir faire davantage que ce que nous avons entrepris. La grande majorité de l'opinion publique n'en attend probablement pas plus de la part du Conseil fédéral. En l'occurrence une déclaration officielle ne semble donc pas s'imposer.
5. A la demande de la Mission libyenne à Genève, Swissair a transporté en un vol dimanche 25 février 55 cercueils et 45 containers d'effets personnels du Caire à Benghazi.
- Le prix de ce transport s'élève à 60'500.- selon les indications de Swissair qui en informera la Mission libyenne ces prochains jours. Cependant la compagnie aérienne n'enverra pas la facture avant de connaître la décision des autorités fédérales concernant le point suivant.
6. L'on peut se demander si la Suisse ne devrait pas faire un geste sur le plan humanitaire et prendre à sa charge les frais encourus par Swissair pour ce transport. Les fonds seraient disponibles sur le compte du Département politique (coût d'actions internationales). Un tel geste serait sans doute mieux apprécié qu'une déclaration platonique du Conseil fédéral. Nous apprécierions de connaître votre avis.

Le secrétaire général

5 Annexes.

(Thalmann)

Annexe 1

Am 22.2.1973, abends brachte APA folgende Meldung:

"Der tragische Luftzwischenfall auf der Sinai-Halbinsel, bei dem eine unbewaffnete Passagiermaschine zum Absturz gebracht wurde, wird, wie Aussenminister Kirchschräger heute erklärte, auch von der österreichischen Bundesregierung mit tiefer Besorgnis und Bestürzung über den Tod so vieler unschuldiger Menschen aufgenommen. Den Angehörigen dieser Opfer gilt die aufrichtige Anteilnahme."

Annexe 2

"The netherlands government is deeply shocked by the incident with the libyan airliner over the Sinai desert. It deplores the loss of lives of so many innocent people and expresses its sincere sympathy with the relatives of the victims.

The Minister of foreign affairs has asked the Ambassador of Israel to give him further information as soon as possible in order to gain insight into the actual facts. The government expresses concern that this new regrettable incident may increase existing tension in the area and might lead to an escalation which could seriously endanger new peace efforts, especially now that the parties seemed to be willing to cooperate in these efforts.

In the light of the above the recent Israeli commando raids in the Lebanon are deplored just as much as commando raids on the part of palestinians in the past."

Annexe 3

"I was deeply shocked and distressed yesterday when I learned that a civilian libyan aircraft which had lost its way had been shot down by Israeli military airplanes.

Innocent and defenceless people have lost heir lives in one of the most shocking incidents in the history of civil aviation.

I express my profound sympathy to the families of the victims and urge the most thorough investigation of the circumstances in which this appalling disaster took place.

I have conveyed my sorrow and condolences to the governments of Libya and Egypt."

Annexe 4

"Ermächtigen Euch grundsätzlich, libyschem Aussenministerium kurze Note zukommen zu lassen, in der lediglich festgehalten wird, dass anlässlich in Frage stehender tragischer Ereignisse schweizerische Behörden libyscher Regierung gegenüber ihr Beileid zum Ausdruck bringen möchten. Weiter sollte Noteninhalt nicht gehen. Falls hinsichtlich Formulierung bei Euch Unsicherheit, könnt Ihr uns Notentwurf unterbreiten. Vor Absendung wäre übrigens noch kurz abzuklären, ob auch andere mit uns einigermaßen vergleichbare Staaten Geste machen. Kennen amerikanische Reaktion."

Annexe 5

"Partageant affliction que ressent République arabe Egypte à la suite drame aérien du Sinai, ai l'honneur exprimer à votre Excellence toute mon émotion et mes sentiments de profonde sympathie à l'égard innocentes victimes égyptiennes de leurs familles et votre pays tout entier."